



PENSION ANIM'HÔT

Route de Cysoing
59242 TEMPLEUVE
Tél: 03.20.84.37.26
Port: 06.03.27.94.83

contact@animhot.fr
SIRET 42478088000037

www.animhot.fr
TVA FR1142478088001



Anim'Hôt vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour la garde de votre compagnon.
Anim'Hôt s'engage à mettre tout en œuvre pour le soigner le mieux possible grâce à un hébergement fonctionnel et désinfecté quotidiennement ; une nourriture adaptée à ses besoins et à son stade physiologique ; deux sorties quotidiennes ainsi que les soins éventuels et des caresses sans supplément !

CONTRAT DE PENSION

Entre **ANIM'HÔT**, représenté par son gérant Mr Cayzeele Xavier, et :

Mme, M.....

Adresse..... Ville.....

Tel.....mail.....

Date d'arrivée..... **Date de départ**.....

Nom de l'animal.....	Race.....	CHIEN	CHAT
N° d'identification.....	Date de naissance.....	MALE	FEMELLE
		CASTRÉ	STÉRILISÉE

Nom de l'animal.....	Race.....	CHIEN	CHAT
N° d'identification.....	Date de naissance.....	MALE	FEMELLE
		CASTRÉ	STÉRILISÉE

REMARQUES ÉVENTUELLES (état de santé, comportement, traitement, soin, alimentation...):
.....
.....

OBLIGATIONS POUR UN SEJOUR EN PENSION :

Votre animal doit obligatoirement être **identifié** (tatouage ou puce électronique) et à jour de ses vaccinations.
Vaccins obligatoires pour les chiens : Maladie de carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose et toux de chenil
Vaccins obligatoires pour les chats : Leucose, typhus, coryza
Vaccins obligatoires pour les NAC : Lapins : myxomatose

LE JOUR D'ARRIVEE

Apporter le **carnet de santé ou passeport** de l'animal avec les vaccinations à jour + **carte d'identification**
Quelques affaires personnelles (panier, coussin, jouet, os...) - pas de gamelle – pas de litière - pas d'alimentation
La direction se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou dégradation des affaires personnelles laissées pour le séjour
Le **N° de téléphone** de la personne de référence à prévenir en cas d'urgence
 Si votre compagnon suit un traitement vétérinaire UNIQUEMENT : apporter le traitement pour la durée du séjour + ordonnance
 Si votre compagnon suit un régime vétérinaire UNIQUEMENT : apporter une quantité suffisante de croquettes pour le séjour dans une boîte hermétique incassable avec doseur incassable

MOTIFS DE REFUS DE GARDE :

Vaccinations incomplète, périmées ou protocole de vaccination mal respecté
 Identification inexistante
 Animal en mauvaise condition physique (sauf animaux âgés ou en cours de traitement)
 Animal atteint d'une maladie contagieuse
 Animal présentant des signes d'agressivité vis-à-vis des ses soigneurs

CONDITIONS DE RESERVATION ET DE REGLEMENT :

Pour toute réservation en **période de vacances scolaires** (Toussaint, Noel, Février, Pâques, juillet-août) et **week-end avec jour férié**, un acompte de 50% du montant du séjour est à **régler lors de la réservation**.

- La réservation est effective dès réception du présent contrat signé accompagné du 1^{er} règlement. En cas d'annulation, l'acompte reste acquis, sauf en cas de décès de l'animal (certificat vétérinaire).
- Le solde du règlement est à régler le jour départ de l'animal.
- Les séjours écourtés ne font l'objet d'aucun remboursement.
- Tout retard d'arrivée de plus de 24h non signalé annule le présent contrat

En dehors des périodes de vacances scolaires et week-end avec jour férié, le séjour de votre compagnon sera à régler le jour de son départ au plus tard. Pas de pénalités en cas d'annulation ou de changement de dates.

TARIFS

1 chien	17€/j (14€/j pour les chiens de moins de 8 kg)
1 très grand chien en double box	20€/j saint-bernard, terre neuve, dogue allemand...
2 chiens (même famille, même box)	28€/j (25€/j pour les chiens de moins de 8 kg)
3 chiens (même famille, même box)	38€/j
1 chat	10€/j
2 chats (même famille, même box)	15€/j
1 chien+ 1 chat (même famille)	23€/j
Lapin (dans sa cage)	5€/j
2 lapins (même cage)	8€/j
Prise en charge et retour à domicile	1€/km

Le tarif comprend : l'hébergement, l'alimentation, la litière, les sorties et les soins éventuels

..... jours X€ =€ (chaque journée entamée est due)

Acompte 50% =€ (à nous retourner avec le présent contrat daté et signé)

HORAIRE POUR L'ACCUEIL DES PENSIONNAIRES:**VACANCES SCOLAIRES**

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h .

HORS VACANCES SCOLAIRES

De 9h à 12h et de 17h à 19h.

Fermeture le mercredi .

Autres visites sur rendez vous.

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE (lu & approuvé)

Fait àle.....

